

Comité des fêtes Réunion du 12 septembre 2011

Présents : Bernard, Maguy, Jean-Marc, Claire, Anne-Sophie, Odile, Séverine, Christine, Elisabeth, Nicolas, Jean-Baptiste

1. Concert jazz

Il aura lieu le dimanche 23 octobre à 16h à la Grange de mai. C'est le trio Baptiste Herbin qui sera à l'affiche. Le prix des places est fixé à 12 € (gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés). Le cout est de 1000 € net (plus SACEM). Une subvention de 500 € a été obtenue auprès du conseil général (**penser à mettre le logo du conseil général sur les affiches**). La répartition des taches pour la préparation et l'accompagnement de ce concert est précisée dans le tableau ci après :

Affiche : n=100 en A3	Claire les prépare à partir d'une base fournie par Nicolas Plan de distribution des affiches : Christine – 15 : Saint saturnin, Chadrat, Aydat Odile – 15 : Saint-amant, Les Martres de Veyre, Tallende, MPaule et JB – 10 : Theix, Chanonat, Aire Covoiturage Maggy et JMarc – 20 : Plauzat, Sauvetat, Autezat, Montpeyroux, Le Crest, La Roche Blanche, Veyre Monton, Séverine – 10 : Champeix, Olloix, Romagnat, Blanzat, Elisabeth – 10 : Vic le Comte, Orcet, Saint Sandoux Mise en place des affiches : du 1^{er} au 8 Octobre
Transport des musiciens	Nicolas s'en occupe.
Installation de la salle	JB récupère les clés et réserve les bancs et 3 tables (pour la buvette) Jean-Marc apporte un tabouret de bar Nicolas s'occupe de récupérer un ampli. Installation de la salle et accueil des musiciens : à partir de 13h (JB, Claire, Odile, Jean-Marc, Bernard ?)
Buvette	Installée dehors, pendant l'entracte (bière, rosé, coca, orangina). Christine voit avec la mairie pour l'autorisation de buvette JB voit avec Maguy pour commander les boissons. Séverine Jean-Marc et Maguy tiennent la buvette.
Contact Ecole de musique	Claire s'en occupe
SACEM	Christine s'en occupe
Billetterie	Claire prépare les billets. Anne-Sophie et Christine tiennent la billetterie. Voir avec Odile pour le fond de caisse.

2. Marché de la création

Il aura lieu le 27 novembre. Actuellement, une quarantaine d'exposants sont inscrits (peinture : 7, tissu : 10, poterie : 4, bijoux : 6, bois : 2, autres : 7), auxquels il faut rajouter les locaux (une dizaine, qui exposent chez eux). On devrait disposer de 45 à 50 emplacements. Il reste donc quelques places disponibles. La répartition des tâches est précisée dans le tableau ci après :

Affiche : n=180 A3	JB les prépare. Séverine en plastifie 10 pour affichage de bord de route Plan de distribution des affiches : Christine – 20 : Saint saturnin, Chadrat, Aydat Odile – 20 : Saint-amant, Les Martres de Veyre, Tallende, Lempdes MPaule et JB – 20 : Ceyrat, Theix, Chanonat, Aire Covoiturage, Marmilhat Maggy et JMarc – 40 : Plauzat, Sauvetat, Autezat, Montpeyroux, Clermont (Place Victoire), Le Crest, La Roche Blanche, Veyre Monton, Montaigut, Aubière, Coudes Bernard – 5 : Clermont (CHU) Séverine – 35 : Clermont (quartier Gare), Champeix, Olloix, Romagnat, blanzat, Cournon, Besse Elisabeth – 10 : Vic le Comte, Orcet, Saint Sandoux Mise en place des affiches : du 7 au 15 Novembre
Flyers, n= 500	Même principe que 2010. Bernard s'en occupe
Plan du village	avec position des exposants. Claire s'en occupe. Ce plan, sera installé à la Buvette. JB fait passer le fond de carte à Claire.
Récupération clés	Odile et JB
Initiation artistique	de 14h à 17h. Séverine s'en occupe Même principe que 2010, mais pas de système d'inscription., Information sur l'affiche, le flyer et à la buvette. Localisation : à coté de la buvette ou grange de mai ?
Affectation des stands	Odile et J Baptiste Mettre la buvette place du Marché.
Bons de consommation	JB les prépare. M Paule les donne à l'accueil.
Badges	Séverine les fabrique (n=15)
Communiqué de presse	JB le prépare, M Paule l'envoie à radio bleue, Clermont-1 ^{ère} , FR3 Auvergne JB l'envoie à Ferdy Gallais (La montagne) et à Hugues Chambon (Info) Séverine l'envoie à radio campus
Panneaux bord route	Bernard
Banderolle	Bernard et JB l'installent près de l'aire de covoiturage
mairie et gendarmerie	Christine s'en occupe (arrêté municipal et autorisation buvette)
Info stationnement	Mettre dans les boîtes aux lettres et sur les voitures de la place du marché des papillons pour demander le non stationnement dimanche sur la place. JB prépare les papillons et les donne à Odile pour distribution
Accueil le matin	7h45, Grange de mai M Paule fait les arrivées. Les autres placent les exposants. Elisabeth apporte une cafetière. Séverine apporte 1 bouilloire et une cafetière.
Buvette	Laurent + Bernard (Va) + Bernard (Ve)
Matériel fléchage	Séverine s'en occupe (Refaire les affichettes, prévoir pochettes plastiques et apporter agrafeuse)
Fléchage le samedi	Tous. Rendez-vous à 13H30 chez Maggy.
Tables et bancs	réserver tables et bancs à la mairie (buvette, initiation art) : JB s'en occupe
Viennoiseries	JB commande chez Delsault (n=100, assorties)
Repas midi	Jean-Marc prépare un plat chaud (pas du chou farci...). M Paule prend les commandes le matin à l'accueil. On apporte (tous) les plats aux exposants
Pot du soir	A la grange de mai, à 18H. Maguy et J Marc s'en occupent
Ménage et rangement	Dimanche soir, Tous.

3. Manifestations 2012.

Au premier semestre 2012, le CDF organisera le championnat du monde de soupe, la descente du Sancy en VTT et une animation basée sur des spectacles courts de différents types (théâtre, chant, cirque,...)(proposition de Claire). Cette animation pourrait être couplée avec la fête du tourisme, au printemps. **Claire et Bernard** vont rencontrer la commission tourisme de la mairie pour leur proposer ce couplage. **JB** va demander à la mairie comment s'organise le feu d'artifice du 14 juillet.

4. AG et repas du CDF

L'AG du CDF aura lieu le dimanche **4 décembre** à la mairie, à 18h. Elle sera suivie d'un repas en commun, à la crêperie La Luciole.